

YVOIR Durnal

Un projet d'habitat groupé

Brigitte Tilmant et Jean-Pierre Binamé y croient. Sur un terrain à Durnal, ils veulent accueillir 7 maisons aux énergies renouvelables.

● **Freddy GILLAIN**

Brigitte Tilmant et Jean-Pierre Binamé souhaitent que leur logement rime avec écologie, participation et convivialité. C'est toute une philosophie de vie que les initiateurs du projet veulent faire passer. Elle a 49 ans, est psychologue et travaille comme formatrice à Télé-Accueil pour le poste de Charleroi et de Namur. Lui, outre le fait d'être l'heureux grand-père de cinq petits-enfants, est économiste et travaille comme consultant indépendant dans le domaine de l'environnement. Le couple habite à Crupet depuis près de 10 ans.

Ils proposent un habitat groupé, c'est-à-dire une cohabita-

tion dans le respect de la vie privée de chacun, dans le partage de ce qu'il est intéressant de mettre en commun comme la création d'une maison commune pour se réunir ensemble, dans un projet

culturel ou social commun.

C'est en quelque sorte à mi-chemin entre la maison communautaire que certains ont connue dans les milieux universitaires et la maison individuelle. Le

concept d'habitat groupé voudrait donc tirer le meilleur de ces deux formules bien différentes.

Dans ce projet, chacun disposera d'une parcelle variant entre 2,5 et 4 ares à usage privé pour y construire sa maison et disposer éventuellement d'un petit jardin. Mais chacun bénéficiera entre autres d'un grand jardin commun qui comprendra des potagers, un verger et une maison commune et pourquoi pas une mare, sans oublier un abri pour vélos et une petite plaine de jeux.

En 2011 si tout va bien

Les équipements et les locaux communs seront financés mais aussi gérés et entretenus par les copropriétaires. Inutile de dire que tous les moyens respectueux de l'environnement et des économies d'énergie seront employés comme des panneaux photovoltaïques ou des capteurs solaires pour l'eau chaude sanitaire.

Une équipe de deux architectes spécialisés dans ce type de projet, Hubert Sauvage et François-Michel Brismoutier, épaulés par un technicien spécialisé en maison

passive Michel Lequeux, assistera les candidats dans leur demande de permis de bâtir et le chantier. Un budget situé entre 1 400 et 1 500 € par mètre carré habitable est prévu pour ce type de maison, tout compris.

Le couple a rédigé un projet de charte pour les éventuels candidats, indiquant les valeurs et les objectifs qu'ils proposent à cet habitat groupé.

À la demande de l'échevin de l'urbanisme, ils ont présenté, en mars dernier, le projet à la CCATM qui n'a pas opposé d'objections. Les grandes orientations du projet avaient déjà été acceptées par le responsable du service urbanisme compétent de la Région wallonne et de la commune d'Yvoir.

Un calendrier prévisionnel est envisagé. Jusqu'en décembre, les contacts seront pris avec les éventuels candidats. Pendant la période allant de janvier à août 2010, la demande de permis de bâtir sera déposée suivie de l'appel d'offres aux entrepreneurs.

Dans le courant de 2011, on devrait emménager dans les premières habitations terminées. ■



Brigitte Tilmant et Jean-Pierre Binamé ont un projet d'habitat groupé, une philosophie de vie.

GDA 309568

GEDINNE Willerzie

● **ANHÉE**
L'atelier